

LES VALEURS DES MODES PERSONNELS

Le mode est une façon de présenter ce que dit le verbe de différentes manières.

I. L'indicatif : *il permet de présenter ce que dit le verbe comme certain, sûr.*

Certains temps de l'indicatif peuvent avoir une valeur modale : par exemple le futur antérieur de l'indicatif peut avoir une valeur de supposition :

Ex. : Il se sera endormi.

II. Le subjonctif : *il exprime l'éventualité : ce qui peut ou non se réaliser : ce qui est dit par le verbe n'est pas présenté comme sûr, certain, à la différence de l'indicatif.*

Il faut distinguer deux types d'emplois :

1. Les emplois contraints : le subjonctif n'a pas sa valeur d'éventualité. Syntaxiquement, l'emploi du subjonctif est obligatoire.

On le trouve dans ce cas après certaines conjonctions de subordination :
avant que, bien que, jusqu'à ce que, sans que....

Ex. : Bien qu'il se **fasse** tard, je décide de rentrer.

On le trouve aussi dans une relative quand l'antécédent a comme expansion un adjectif au superlatif ou au comparatif :

Ex. : C'est le meilleur chevalier qui **soit**.

2. Les emplois pour lesquels il y a la valeur d'éventualité :

a. en proposition indépendante ou principale : le subjonctif peut avoir les valeurs suivantes : il sert à exprimer :

- le souhait : Ex. : Pourvu que Paul **viene** !

Viene la nuit, **sonne** l'heure !

- un ordre, une exhortation : Ex. : Qu'il **viene** !
-

b. dans les propositions subordonnées : il exprime l'éventualité :

- après des verbes de volonté, de souhait, d'obligation...: Ex. : Je souhaite qu'il **viene**.
-

- dans les propositions subordonnées relatives et certaines conjonctives, ct circonstanciel, il s'oppose à l'indicatif :

Ex. : Je cherche quelqu'un qui me comprend. (celui qui s'exprime ne met pas en doute l'existence de cette personne : il utilise l'indicatif.)

Ex. : Je cherche une personne qui me **comprene**. (celui qui s'exprime met en doute l'existence de cette personne car il a utilisé le subjonctif.)

III. L'impératif : *cf la fiche sur les types de phrase.*

IV. Le conditionnel : *il faut distinguer deux types d'emplois très différents :*

1. *Le conditionnel qui exprime le futur dans le passé* : il sert à situer dans le futur un fait par rapport à des faits situés dans le passé. C'est le cas des énoncés coupés de la situation d'énonciation : il n'a alors qu'une valeur temporelle :



Ex. : Il pensa que son courage ne **serait** pas inutile.
Si l'on transpose au présent l'on s'aperçoit que l'on a bien un futur :
Il pense que son courage ne **sera** pas inutile.

2. Le conditionnel a dans les autres cas sa valeur modale :

- a. *pour émettre une hypothèse* (exprimer un fait soumis à condition):
Ex. : Il me semble que tout **irait** mieux s'il avait ses outils.

On distingue dans ce système hypothétique (soumis à condition):

- le potentiel : exprime un fait soumis à condition mais réalisable dans l'avenir:
Ex. : Si tu venais, je **serais** heureux. (je sais que c'est encore possible.)

- l'irréel du présent : exprime un fait soumis à condition et non réalisable dans l'avenir:
Ex. : Si tu venais je **serais** heureux. (mais je sais que ce n'est pas possible.)

- l'irréel du passé : exprime un fait soumis à condition et non réalisé dans le passé:
Ex. : Si tu étais venu, j'**aurais été** heureux.

- b. *pour montrer que celui qui s'exprime prend une distance vis à vis de ce qu'il dit* :
Dans les textes argumentatifs, il permet à celui qui s'exprime de présenter un avis et de montrer qu'il ne partage pas cet avis :
Ex. : La violence **serait** un phénomène propre au XXème siècle.

- c. *pour exprimer le caractère incertain d'un fait* :
très employé dans la presse :
Ex. : Il y **aurait** de nombreuses victimes.

- d. *pour atténuer la brutalité d'une demande, d'un ordre, d'un reproche* :

Ex. : Je **voudrais** vous demander la permission.....
Ex. : Tu **pourrais** faire tes devoirs.
Ex. : Tu **pourrais** te taire
